

Module 2 – Le droit de vote est un droit fondamental – son origine et son histoire



FICHE DE L'ÉLÈVE

A. L'histoire du droit de vote au Canada

Année	Évènement
1792	Les premières élections ont lieu au Canada alors appelé le Bas-Canada. Les hommes et les femmes peuvent voter à condition d'être âgés de 21 ans, de posséder des terres et ne pas avoir un dossier criminel.
1849	Les femmes perdent le droit de vote dans la Province du Canada.

Année	Évènement
1867	Seuls les hommes âgés d'au moins 21 ans et propriétaires de biens et de terres peuvent voter.
1876	La <i>Loi sur les Indiens</i> donne le droit de vote aux membres des Premières Nations à condition qu'ils renoncent à leur statut d'Indien.
1917	Durant la Première Guerre mondiale, le droit de vote est accordé à tous les membres (hommes ou femmes) des forces armées en service à l'étranger et aux femmes parentes des soldats. C'est la première fois que les femmes, les hommes de moins de 21 ans, des Canadiens d'origine asiatique et des membres des Premières Nations peuvent voter à une élection fédérale canadienne.
1918	Les femmes canadiennes peuvent maintenant voter aux élections fédérales si elles répondent aux mêmes critères d'admissibilité qui s'appliquent aux hommes. Cependant, les femmes des Premières Nations ne peuvent toujours pas voter, à moins qu'elles renoncent à leur statut.
1934	Une loi empêche expressément les Inuits de voter aux élections fédérales.
1948	Les Canadiens d'origine asiatique, y compris ceux d'origine japonaise et chinoise, peuvent voter aux élections fédérales, quelle que soit leur province de résidence.
1950	Les Inuits obtiennent le droit de vote aux élections fédérales canadiennes.

Année	Évènement
1960	Les hommes et les femmes des Premières Nations peuvent voter sans renoncer à leur statut d'Indien, quel que soit leur lieu de résidence.
1970	L'âge requis pour voter est baissé de 21 à 18 ans.
1982	La <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> garantit à toute la population canadienne le droit de voter et de se porter candidate ou candidat.
1988	Les personnes atteintes d'incapacité mentale obtiennent le droit de vote.
2002	La Cour suprême du Canada reconnaît le droit de vote pour les détenus, peu importe leur peine.

Visionne la **vidéo YouTube** « Le droit de vote au fil du temps ».



Le droit de vote au fil du temps (1 min 20)



« Le droit de vote au fil du temps » :

<https://www.youtube.com/watch?v=tQoZp7gYpdE>

Source : Élections Canada

Réponds aux questions suivantes avec toute la classe :

1. Après avoir lu les informations dans le tableau, que penses-tu d'interdire le droit de vote à certaines personnes et de l'accorder à d'autres ?
2. D'autres changements sont-ils nécessaires pour permettre à tout le monde de voter ? Si oui, lesquels ?



B. Évènements et personnages importants au courant de l'histoire du droit de vote au Canada

B.1. Évolution du droit de vote pour les femmes canadiennes

Activité d'organisation en ordre chronologique des évènements importants.

- Cette activité se fera en petit groupe.
- Ton enseignante ou enseignant te donnera des cases contenant des évènements importants dans l'histoire du droit de vote pour les femmes canadiennes.
- Lis attentivement chaque case avec tes camarades et organise en ordre chronologique sur une ligne de temps ou sur un papier, les évènements importants en consultant les dates.

Personnages importants

Comme tu peux le constater, après une longue bataille, les femmes réobtiennent finalement le droit de vote. Plusieurs femmes remarquables ont mené ce mouvement, notamment **Mary Ann Shadd, Dr Emily Stowe, Nellie McClung, Flora MacDonald Denison, Emily Murphy, Louise McKinney, Thérèse Casgrain, E. Cora Hind.**



Madame Mary Ann Shadd



Madame Nellie McClung

Source: Bibliothèque et Archives Canada

Visionne la **vidéo YouTube** « Les femmes et le vote au Manitoba ».



Les femmes et le vote au Manitoba (2 min 01)

« Les femmes et le vote au Manitoba » :

[https://www.youtube.com/watch?v= YjockhwWQ0](https://www.youtube.com/watch?v=YjockhwWQ0)



Source : Élections Canada

B.2. Évolution du droit de vote des Premières Nations, des Métis et des Inuits

Évolution du droit de vote	
<p>1876 : La <i>Loi sur les Indiens</i> est adoptée. Cette loi renforce le fait que les Indiens inscrits doivent volontairement renoncer à leur statut pour pouvoir voter au niveau fédéral.</p>	<p>1934 : Les Inuits et les membres des Premières Nations vivant dans des réserves ne se qualifient pas pour voter dans les élections fédérales, à l'exception des individus qui avaient déjà obtenu le droit de vote.</p>
<p>1917 : Durant la Première Guerre mondiale, le droit de vote est accordé aux membres des Premières Nations des forces armées en service à l'étranger. En revanche ceux qui retournent vivre dans leur réserve perdent leur droit de vote.</p>	<p>1950 : Les Inuits obtiennent les droits de pleine citoyenneté et le droit de vote aux élections fédérales.</p>
<p>1918 : Les femmes canadiennes obtiennent le droit de vote aux élections fédérales, mais les femmes des Premières Nations peuvent voter seulement si elles renoncent à leur statut.</p>	<p>1960 : Les hommes et les femmes des Premières Nations inscrits obtiennent le droit de voter dans les élections fédérales sans perdre leur statut.</p>
<p>1982 : La <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> garantit à toute la population canadienne le droit de voter et de se porter candidate ou candidat.</p>	

❶ Les Premières Nations et le droit de vote

L'idée d'étendre le droit de vote à tous les membres des Premières Nations remonte au moins à 1885. Il existait une **résistance face à cette idée** de la part du Canada, mais aussi de la part des Premières Nations.

Au **Canada**, les raisons pour cette opposition étaient notamment les attitudes racistes typiques de l'époque, ainsi qu'une crainte que les membres des Premières Nations ne deviennent dépendants des politiciens non autochtones.

Pour les **Premières Nations**, les membres ne voulaient pas perdre leur statut et cesser d'être reconnus comme nations ou peuples distincts. Ils ne voulaient pas être assimilés à la société non autochtone. Aussi, en votant aux élections canadiennes, ils participeraient à un système étranger au leur, alors qu'ils avaient déjà leur propre système de gouvernance.



Monsieur George Manuel, OC, LLD
(Source: Bibliothèque et Archives Canada)

Visionne la **vidéo YouTube** « Les droits des peuples autochtones dans la Constitution canadienne ».

Les droits des peuples autochtones dans la Constitution canadienne (2 min 16)

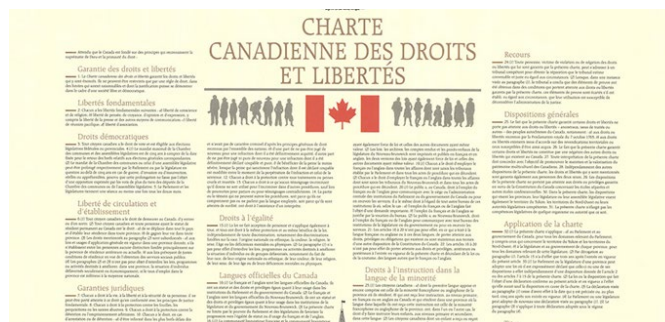
« Les droits des peuples autochtones dans la Constitution canadienne » :

<https://www.youtube.com/watch?v=1gX-X9q9SEw>



Source : Élections Canada

B.3. Voter c'est un droit et un devoir.



Trouve les articles de lois qui éliminent les obstacles historiques.



Obstacles historiques

Les obstacles historiques au droit de vote sont les lois qui ont interdit le droit de vote à certaines personnes dans le passé.

- Cette activité se fait en petit groupe.
- Ton enseignante ou enseignant donne à chaque groupe 2 sacs qui contiennent chacun:
 - Sac 1 – des obstacles historiques;
 - Sac 2 – des articles de loi.
- Les obstacles au droit de vote qui existaient avant n'existent plus aujourd'hui, car des lois ont été créées pour les éliminer.
- Lis attentivement chaque obstacle et chaque article de loi.
- En travaillant en équipe, associe l'article de loi à l'obstacle approprié.

L'importance de voter

Les lois telles que la *Charte canadienne des droits et libertés* et le *Code des droits de la personne de l'Ontario* assurent la **protection des droits**, comme le droit de vote, pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens. Ces lois ont été mises en place par des personnes élues par la population. Il est donc très important de voter, car c'est ta **responsabilité** et un droit qu'il ne faut pas tenir pour acquis.

Visionne les **vidéos YouTube** « Voter est-il important ? L'histoire d'Albert » et « Voter est-il important ? L'histoire de Marcie ».



Voter est-il important? L'Histoire d'Albert (2 min 24)

« Voter est-il important ? L'histoire d'Albert » :

<https://www.youtube.com/watch?v=4Els0BaqpWQ>



Voter est-il important? L'Histoire de Marcie (2 min 41)

« Voter est-il important? L'histoire de Marcie » :

<https://www.youtube.com/watch?v=9UbvXbI718E>



Source : Élections Canada

C. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez :
[**www.CliquezJustice.ca**](http://www.CliquezJustice.ca)
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez :
[**www.cliquezjustice.ca/glossaire**](http://www.cliquezjustice.ca/glossaire)

CliquezJustice.ca, « [Droit de vote au Canada](#) ».

Loi / Règlement, *Charte canadienne des droits et libertés*.

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2023 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

ajefo Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario